

Gérard Aschieri
Secrétaire Général

GA/NO/09.10/002

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75700 Paris

Les Lilas le, 7 septembre 2009

Monsieur le Ministre,

Vous annoncez votre intention d'engager rapidement des discussions sur une réforme des voies technologique et générale du lycée à partir des préconisations contenues dans le rapport de Richard Descoings. Vous nous avez demandé notre position par écrit.

Si la FSU et ses syndicats estiment que des évolutions du lycée sont nécessaires, ils tiennent à souligner au préalable qu'une réforme des lycées ne doit en aucun cas être menée pour économiser des moyens mais bien pour favoriser la réussite de plus de jeunes. C'est une base de discussion incontournable et à laquelle nos collègues sont plus que sensibles.

A cet égard, le contexte des économies budgétaires et de la RGPP, les suppressions de postes à la rentrée 2009, comme celles prévues en 2010, ne pouvant qu'inquiéter, des engagements forts sur les moyens doivent être pris par le gouvernement.

L'objectif de démocratisation de l'accès aux savoirs et aux qualifications impose une lutte résolue contre les discriminations, les inégalités sociales, géographiques et de genre. Les moyens de cette lutte ne peuvent se réduire à des dispositifs liés au mérite ou à une « égalité des chances » bien éloignée de l'égalité républicaine. La FSU rappelle en particulier son opposition à l'assouplissement de la carte scolaire dont les effets dévastateurs se font déjà sentir dans certains collèges ou bassins de formation.

C'est d'abord dans l'établissement scolaire que doivent être donnés les moyens d'une réussite éducative » pour tous.

Une véritable réforme ne peut être envisagée sans une large concertation de tous les partenaires de l'École : personnels, lycéens, parents d'élèves, élus... C'est un des choix possibles du rapport, qui souligne par ailleurs la nécessité de partir des préoccupations exprimées par le terrain. A ce sujet, il convient de souligner la nécessité d'associer l'enseignement agricole public aux réflexions en cours puisqu'il est une composante à part entière du système public d'éducation et se caractérise par la cohabitation dans ses établissements des trois voies de formation : générale, technologique et professionnelle. Il est aussi impératif de mener de front la réflexion sur les contenus et les objectifs et celle sur les structures. Cela implique la mise en place d'un calendrier raisonnable qui permette le temps du débat à tous les niveaux. Il ne nous paraît donc pas envisageable que puisse être en place dès la rentrée 2010 une nouvelle seconde qui, si elle devait marquer un véritable progrès en

termes de formation et de réussite des jeunes, nécessiterait au contraire plus de temps pour sa mise en œuvre.

La FSU et ses syndicats considèrent que toute réflexion sur l'avenir des voies technologique et générale ne peut ignorer la voie professionnelle. Ainsi, le choix d'avoir transformé la voie professionnelle indépendamment des autres voies ne nous paraît pas être la bonne méthode. C'est l'ensemble des trois voies de formation qu'il faut repenser en même temps en ayant le souci de conserver la spécificité de chacune d'elles. Il nous paraît important de développer de réelles passerelles qui n'enferment pas les élèves dans une voie et leurs permettent de se réorienter plus facilement en fonction de leur projet personnel et professionnel afin de favoriser la réussite de tous les jeunes.

La généralisation de la réduction à 3 années des formations menant à un baccalauréat professionnel, engagée dès cette rentrée, ne nous paraît toujours pas être ni la solution aux problèmes de sortie sans qualification ni le moyen d'augmenter le niveau de qualification des jeunes. La FSU en demande donc la remise à plat et la réouverture de ce dossier. Elle s'appuie, entre autres, sur l'une des conclusions du rapport n° 2005-102 de septembre 2005 de l'inspection générale de l'Éducation Nationale :

« ... si le bac professionnel en 3 ans constitue une première réponse à la flexibilité des parcours, ce dispositif n'y répond que partiellement et de manière trop rigide. En effet, il est nécessaire de donner une réponse adaptée à la diversité des publics accueillis en baccalauréat professionnel. Le parcours en trois ans n'est donc qu'un élément de réponse qui ne concerne qu'une faible partie des publics. (...) Il y a lieu encore de souligner qu'une grande majorité d'élèves ne peut pas suivre un parcours vers un baccalauréat professionnel en trois ans au terme du collège et à ce titre ils ne doivent pas être oubliés ».

De même l'articulation avec l'enseignement supérieur est un élément incontournable dans la réflexion. La problématique de l'orientation doit y trouver tout naturellement sa place.

La FSU constate que certaines de ses propositions semblent partagées par le rapporteur. Elles peuvent servir de base aux discussions :

- Maintien de l'engagement de l'État et finalités du lycée. Le lycée n'est pas que la propédeutique du Supérieur, c'est un lieu de formation générale technologique et/ou professionnelle mais aussi le lieu de la transmission d'une culture commune et de l'apprentissage de la citoyenneté. R. Descoings souligne à juste titre que le lycée n'est ni le lieu absolu de l'échec scolaire, ni responsable en premier lieu des taux d'échec en université. Mais son rapport manque de précision et fait peu de propositions concrètes.
- Nécessité du maintien des trois voies de formation au lycée : les trois voies du lycée sont complémentaires et d'égale dignité. Le lycée professionnel souffre d'une image dévalorisée alors qu'il permet la réussite et l'accès au bac de nombreux jeunes, par des pratiques et méthodes différentes de celles des voies générale et technologique. La réforme devra donc s'accompagner d'une véritable volonté politique de lutter contre les usages sociaux discriminants et les représentations souvent erronées.
- Reconnaissance de la voie technologique en tant que vecteur de démocratisation et nécessité urgente de rénovation des séries STI.
- Construction d'une véritable classe de détermination en seconde.

- Nécessité de rééquilibrer les voies générales en lycée.
- Maintien du cadre national du bac.
- Rejet de la semestrialisation.
- Discussion démocratique autour des programmes et respect de leur cadre national.
- Nécessité de la formation continue des personnels.
- Amélioration de la démocratie lycéenne.

Mais la FSU et ses syndicats contestent plusieurs préconisations :

- Les effectifs de classe jouent, on le sait, un rôle fondamental dans l'acte d'enseignement et dans les conditions d'apprentissage. Or la situation est mauvaise dans le cycle terminal et souvent dramatique en seconde. On ne saurait se satisfaire d'une « meilleure répartition des moyens entre disciplines et lycées ». Il y a nécessité d'abaisser sensiblement le nombre d'élèves dans les classes de seconde de tous les lycées et davantage encore en ZEP. Effectifs allégés en classe entière et petits groupes sont indispensables à des apprentissages scolaires réussis.
- La conception de l'orientation développée dans le rapport est réductrice, prend peu en compte la spécificité de l'adolescence et occulte le rôle capital des COPsy.
- S'il est nécessaire de permettre un véritable accès à la culture, aux pratiques artistiques et sportives, cela passe d'abord par une consolidation des disciplines artistiques et de l'EPS. Concernant cette dernière il faut rapidement résoudre le problème de l'horaire amputé de presque la moitié en moyenne, à cause des déplacements sur les lieux d'enseignement (installations sportives). Cette situation ne se retrouve dans aucune autre discipline et diminue considérablement le temps de pratique nécessaire aux jeunes lycéens.
- La conception du rapport sur « l'accompagnement personnalisé », qui regroupe artificiellement des notions hétérogènes (aide au travail personnel, orientation, approfondissement, TPE...) ne tient pas compte des mécanismes d'apprentissage du lycéen ni de sa personnalité en construction. Sans compter que le texte est muet sur les personnels qui devraient assurer ces heures. Si l'accompagnement des élèves tout au long de leur scolarité est une nécessité, il ne doit jamais devenir une charge supplémentaire. La FSU s'oppose à la volonté d'individualiser à outrance et d'externaliser le traitement des difficultés scolaires. Elle maintient que les difficultés des élèves doivent d'abord trouver des réponses dans la classe avec, en particulier des conditions de travail propices, et dans l'établissement avec des personnels qualifiés.
- Il est positif d'encourager l'engagement citoyen des lycéens. Mais évaluer cet engagement, et plus particulièrement dans le cadre du baccalauréat, pose problème : s'engager est un acte qui relève de la liberté de l'individu incompatible avec la notion d'appréciation que porte toute évaluation.
- La FSU s'oppose à l'autonomie des établissements dès lors qu'elle met à mal la notion de service public et d'égalité de tous face à l'éducation. Autre chose est la mise en place des dispositifs décidés par les équipes éducatives sans remettre en cause le cadre national des programmes et des horaires

- Le « cadre national du baccalauréat » est nécessaire, mais pas suffisant : la FSU s'oppose au développement du contrôle « local » par le CCF et le contrôle continu, et ce, quel que soit le diplôme. Elle dénonce notamment l'accroissement de la part du CCF dans la délivrance du BEP et le recours exclusif au CCF pour le BEPA que les élèves peuvent passer dans le cadre du Bac Pro 3 ans.
- Enseigner est un métier qui exige une formation initiale de haut niveau et une formation tout au long de la vie. On ne saurait mentionner l'importance de la formation continue des enseignants (comme le fait le rapport) sans lui (re)donner réalité. Enseigner est le cœur du métier et on ne peut confier aux enseignants des missions qui relèvent d'autres métiers que le leur.
- « *La prise en charge rapide en cas d'alerte sur un élève* » à partir « *d'une activation de pôles de prévention* », semble loin des réalités des demandes qui s'expriment dans les établissements scolaires non seulement de la part des adolescents mais aussi de la vie scolaire et des enseignants. Le mal-être des adolescents se traduit le plus souvent par des plaintes somatiques qui se manifestent dans l'infirmerie de l'établissement, lieu de confidentialité où le lycéen rencontre, à sa demande, un professionnel de santé. C'est également et surtout en construisant patiemment une relation de confiance dans la proximité et au quotidien qu'il est possible de repérer et de prendre en charge le mal-être ou d'orienter vers le professionnel le plus adapté.

Tous les jeunes peuvent réussir au lycée, dès lors que l'on crée les conditions de leur réussite :

- La seconde doit être un temps de respiration, de transition, pour découvrir de nouvelles disciplines. Il s'agit de trouver un équilibre entre les disciplines nouvelles, sur lesquelles reposent des choix d'orientation, et celles déjà enseignées au collège.
- Le cycle terminal doit offrir une plus grande diversité de parcours cohérents ce qui implique le maintien de l'organisation en voie et en séries, qui doivent toutefois être réinterrogées, revues, rééquilibrées.
- Les conditions d'enseignement (horaires, effectifs, mais aussi méthodes et contenus...) doivent permettre la réussite de tous les jeunes tout en favorisant l'entrée de tous dans l'activité scolaire et, par là, leur autonomie, leur esprit critique et citoyen.
- Les contenus d'enseignement doivent permettre de mieux comprendre les grands enjeux du monde contemporain.
- Le temps de travail du lycéen, ses conditions d'apprentissage des savoirs, au lycée et en dehors du temps scolaire doivent faire l'objet d'une étude beaucoup plus sérieuse que celles qui existent.
- Les choix d'orientation des élèves ne sauraient se résumer à une simple gestion des flux, ni être guidés par les seules représentations des familles, des élèves ou de leurs professeurs qui ne sont, par ailleurs pas formés à cet accompagnement. Pour l'élaboration de leur projet, les élèves doivent recevoir l'aide des personnels qualifiés que sont les conseillers d'orientations psychologues, en complémentarité avec les professeurs principaux et plus largement l'équipe pédagogique. Dans le cadre de l'équité de traitement, les élèves de l'Enseignement Agricole Public doivent aussi pouvoir bénéficier de l'aide des COPsy.

- Une pratique physique et sportive développée, en EPS et avec le sport scolaire, devrait permettre un meilleur équilibre de la semaine et plus généralement du temps scolaire.
- L'ensemble des personnels de santé, sociaux, administratifs, de vie scolaire concourent à la réussite des élèves et il est important d'assurer leur présence effective dans les établissements.

Au delà de préconisations, le rapport de R. Descoings propose aussi des sujets de débats importants et qui doivent être préalables aux décisions. Or ces débats n'ont pas été menés. Si la FSU et ses syndicats considèrent que le rapport de R. Descoings peut être un élément important du débat, ils ne s'inscriront pas dans une démarche de négociations sur une éventuelle mise en œuvre des seules préconisations de ce rapport.

Pour compléter ce propos je me permets de vous adresser un 4 pages sur le lycée élaboré par la FSU au printemps dernier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments respectueux.



Gérard ASCHIERI

Secrétaire Général